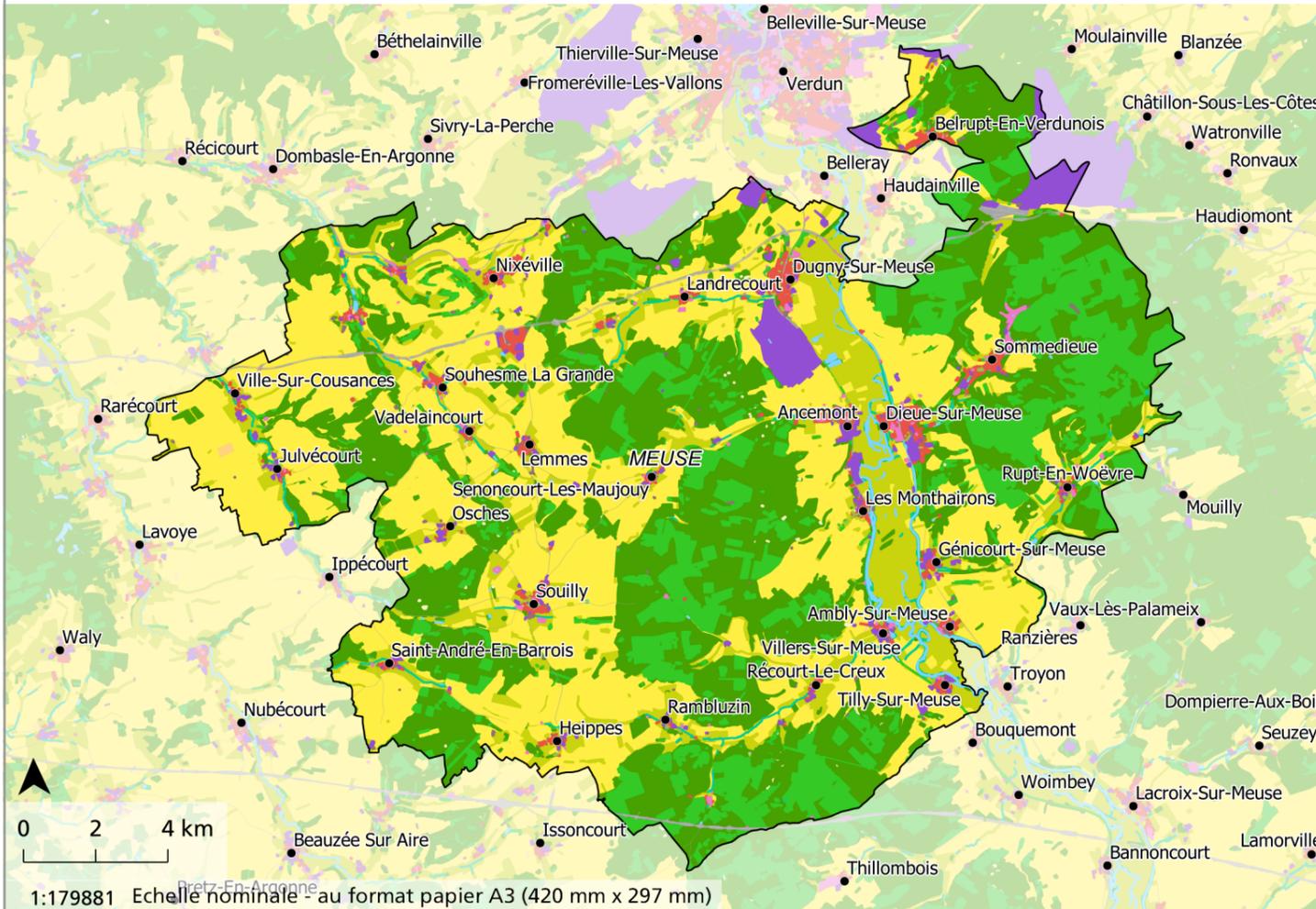


Portrait de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée

Département : Meuse (55)
 Millésimes OCS GE2 : 2007 et 2018

Surface totale du territoire :
 350,7 km²
 Population en 2017 :
 9 147 hab.
 Densité de population en 2017 :
 26,1 hab./km² hab



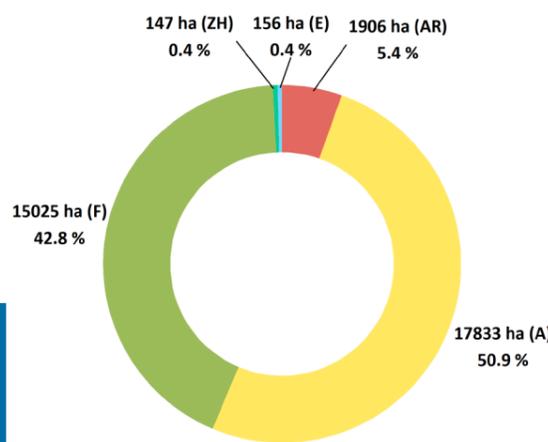
Occupation du sol 2018 (niveau 2 de la nomenclature OCS GE2)

- 11-Habitat
- 12-Equipements et infrastructures collectives
- 13-Activités économiques
- 14-Infrastructures et superstructures des réseaux de transport
- 15-Espaces verts urbains
- 16-Espaces en mutation
- 17-Espaces ouverts urbains
- 21-Terres arables
- 22-Cultures permanentes
- 23-Autres zones agricoles
- 31-Forêts
- 32-Formations naturelles herbacées ou arbustives
- 33-Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
- 41-Milieus humides
- 51-Surfaces en eau

1:179881 Echelle nominale au format papier A3 (420 mm x 297 mm)

Les grandes composantes de l'occupation du sol (niveau 1 de la nomenclature OCS GE 2)

- 1-Territoires artificialisés (AR)
- 2-Territoires agricoles (A)
- 3-Espaces forestiers et semi-naturels (F)
- 4-Zones humides (ZH)
- 5-Surfaces en eau (E)



Il est entendu comme artificialisation des sols :

Phénomène anthropique par lequel les espaces naturels, agricoles, forestiers sont transformés au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.). Le sol subit un changement d'usage, souvent très complexe à inverser.

(source : Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable)

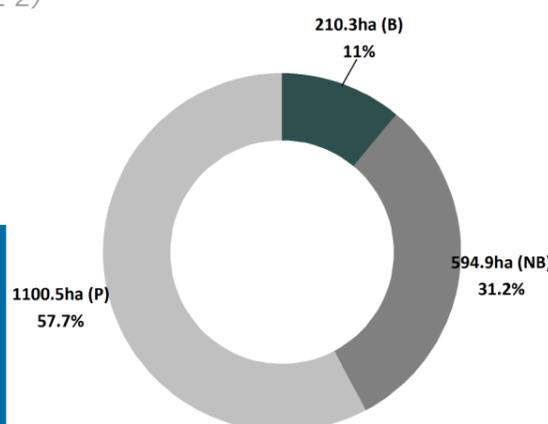
Évolution entre 2007 et 2018

(Calculée selon le découpage administratif en vigueur)

- +79,2 ha d'espaces artificialisés (+4,3%)
Évolution départementale de +3,7%
- 64,8 ha de terres agricoles (-0,4%)
Évolution départementale de -0,2%
- 20,5 ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-0,1%)
Évolution départementale de -0,2%
- +4,5 ha de zones humides (+3,1%)
Évolution départementale de +0,4%
- +1,6 ha de surfaces en eau (+1,1%)
Évolution départementale de +1,1%

La perméabilité des territoires artificialisés (niveau 5 de la nomenclature OCS GE 2)

- 1-Imperméable bâti (B)
- 2-Imperméable non bâti (NB)
- 3-Perméable (P)



Il est entendu comme imperméabilisation:

L'imperméabilisation des sols correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (tel que l'enrobé ou le béton), qui entraîne notamment une altération de la capacité d'infiltration de l'eau.

(source : Plateforme Régionale du foncier et de l'aménagement durable)

Évolution entre 2007 et 2018

(Calculée selon le découpage administratif en vigueur)

- +12,3 ha de surface imperméable bâti (+6,2%)
Évolution départementale de +6,6%
- +7 ha de surface imperméable non bâti (+1,2%)
Évolution départementale de +3,2%
- +59,9 ha de surface perméable (+5,7%)
Évolution départementale de +3,3%

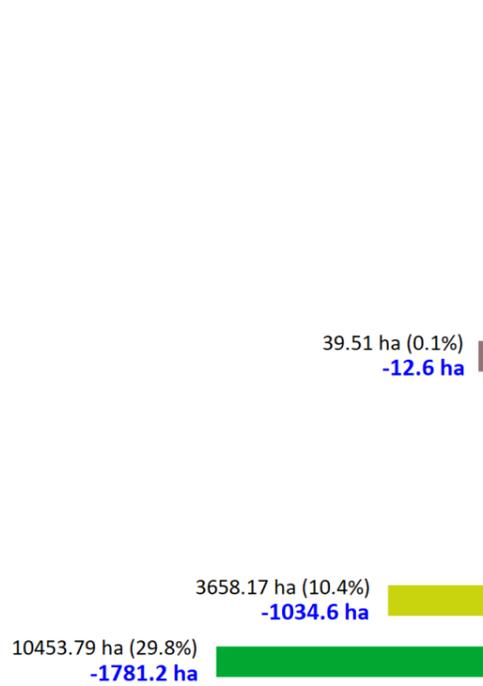
Portrait de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée

Répartition des postes clés de l'occupation du sol en 2018 et leur évolution depuis 2007

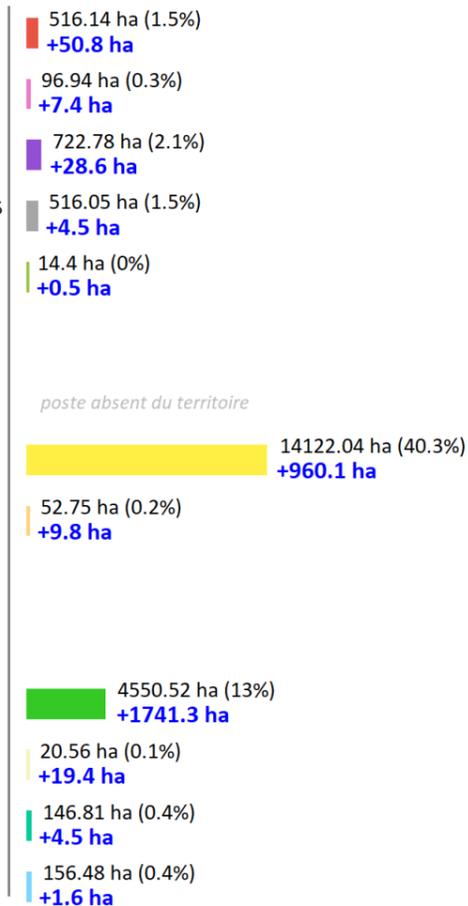
(niveau 2 de la nomenclature OCS GE2)

En régression : surface 2018 (graphique) et sa diminution

En progression : surface 2018 (graphique) et son augmentation



- 11-Habitat
- 12-Equipements et infrastructures collectives
- 13-Activités économiques
- 14-Infrastructures et superstructures des réseaux de transport
- 15 Espaces verts urbains
- 16-Espaces en mutation
- 17-Espaces ouverts urbains
- 21-Terres arables
- 22-Cultures permanentes
- 23-Autres zones agricoles
- 31-Forêts
- 32-Formations naturelles herbacées ou arbustives
- 33-Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
- 41-Milieux humides
- 51-Surfaces en eau



Les mutations de l'occupation du sol entre 2007 et 2018

(niveau 1 de la nomenclature OCS GE2)

1-Territoires artificialisés (AR) 2-Territoires agricoles (A) 3-Espaces forestiers et semi-naturels (F) 4-Zones humides (ZH) 5-Surfaces en eau (E)

